

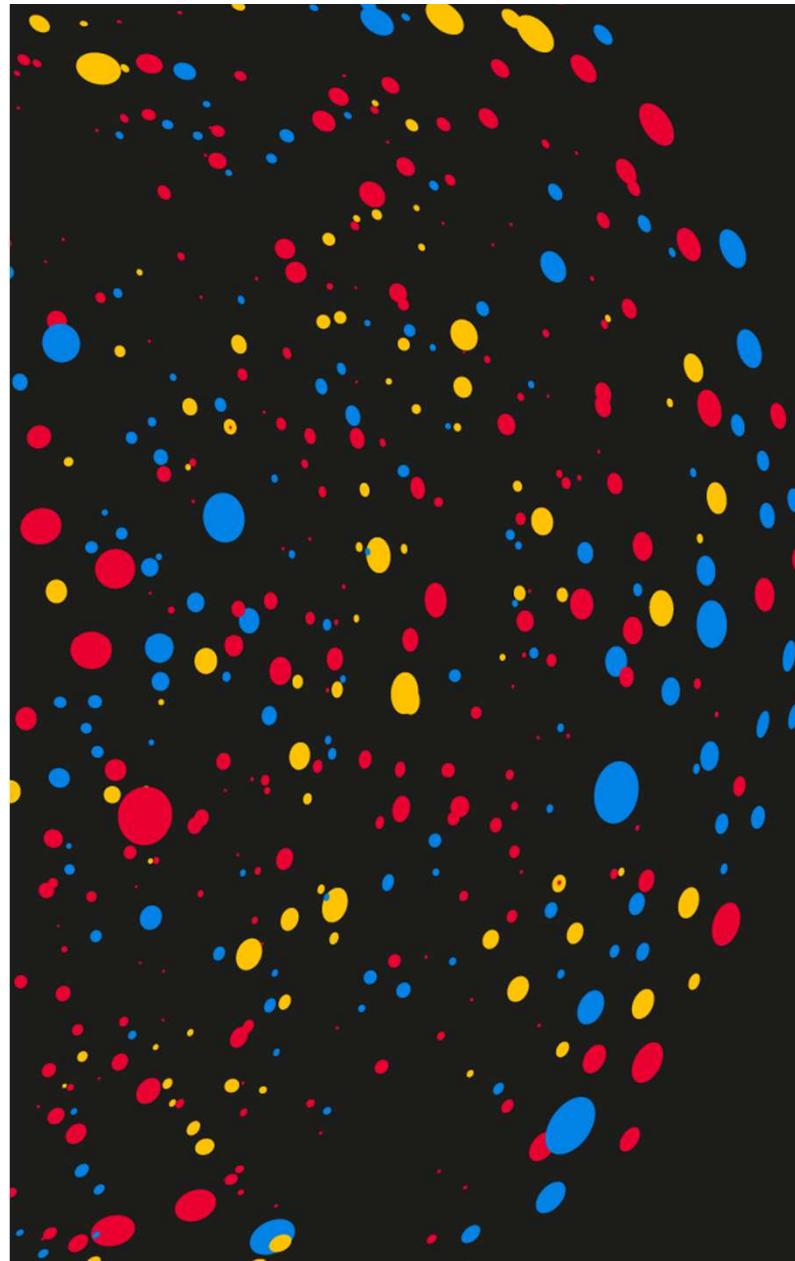


france.tv

Dispositif France 3 élections législatives 2024

01

Les débats



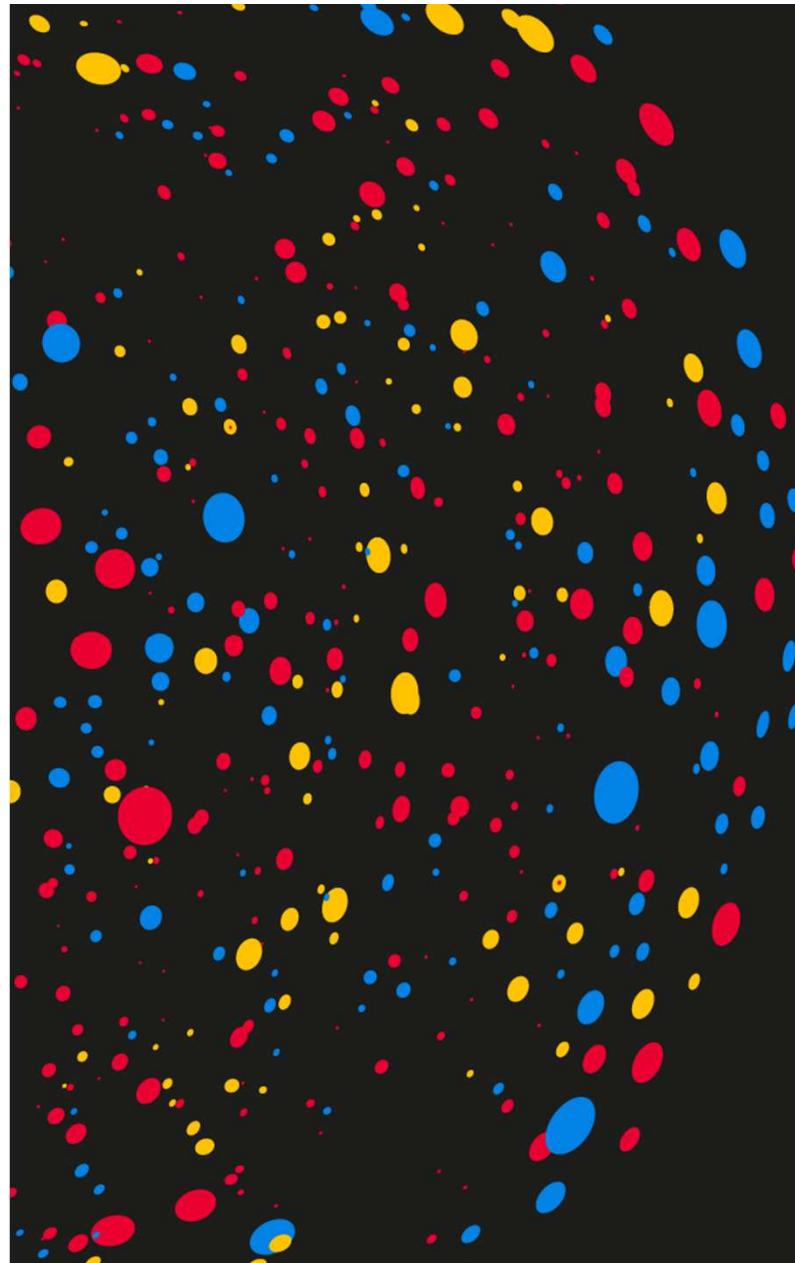
3 Débats

- > **Débats en Prime, à 21H10, les 19 juin, 26 juin et 3 juillet.**
- > **A chacune des dates, seront diffusées 24 soirées de 90 minutes chacune avec au choix 2 ou 3 débats (45 ou 30 minutes). Soit près de 200 débats au total.**
- > **Débats par circonscription et non par thèmes (pour respecter l'équilibre des temps de parole).**
- > **La grande majorité des débats sera enregistrée le jour-même (à l'exception d'Ile-de-France et de Dijon qui diffuseront les débats en direct pour tout ou partie).**

02

Les 12h/12h15

france•tv

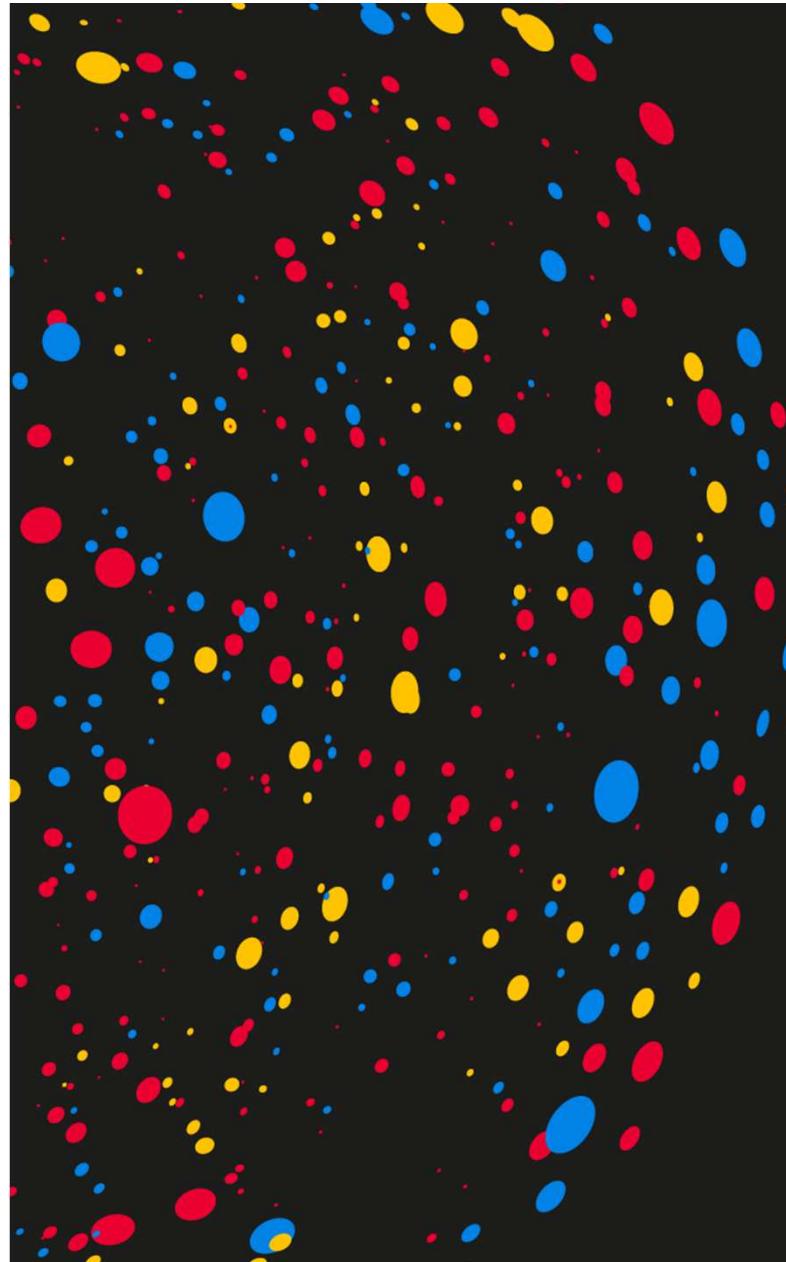


Les 12h/12h15

- > Possibilité pour les antennes qui le souhaitent d'occuper (du lundi au vendredi) le journal des solutions de 12h à 12h15.
- > C'est une offre supplémentaire pour proposer des rendez-vous citoyens ou réaliser des focus sur telle ou telle circonscription.
- > Un seul impératif : veiller à respecter l'équité des temps de parole.

03

Les JT des 30 juin et 7 juillet

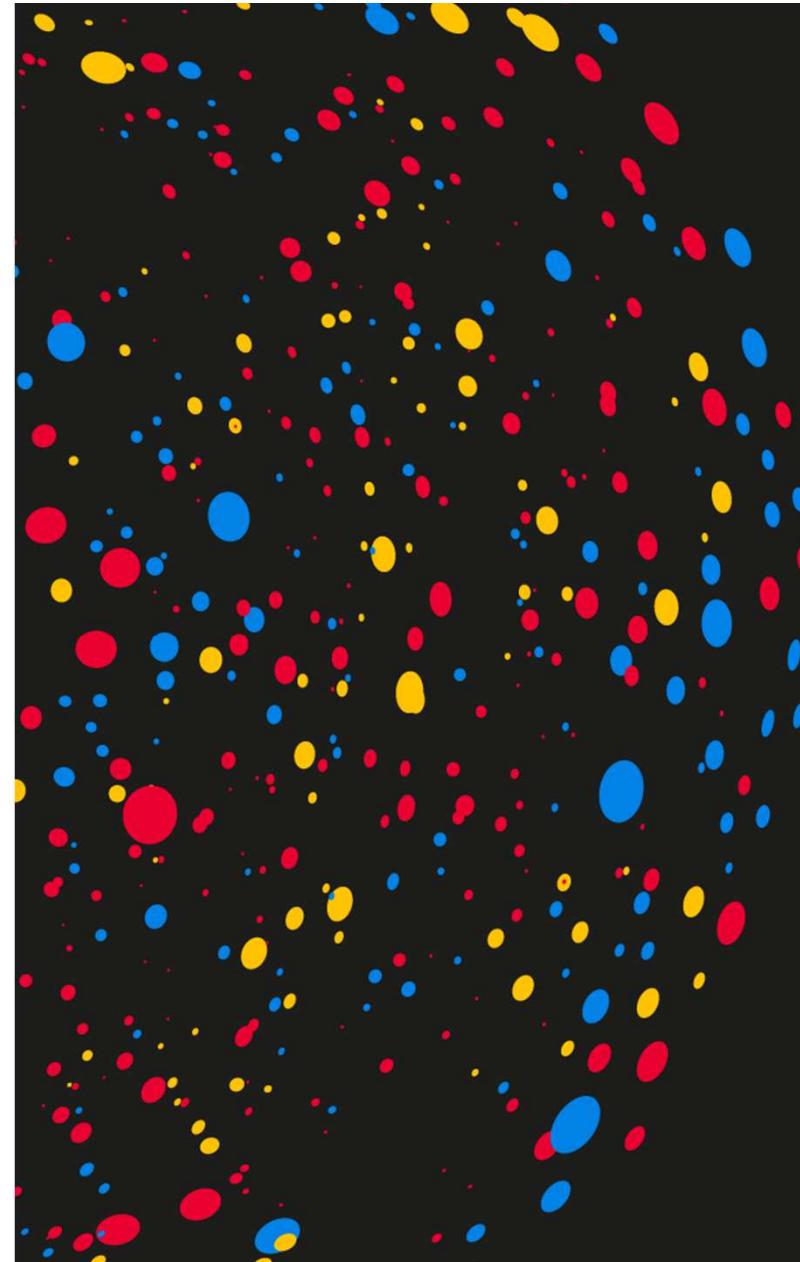


Les JT du 19/20

- > Les soirées électorales démarrant à 19H53, les journaux régionaux seront raccourcis à 23 minutes (15mn de JTR + 8 mn de partie natio).
- > Les rédactions qui le souhaitent peuvent rallonger leur JTR de 9 minutes (en occultant le Journal des talents) ou de 11 minutes (si elles occultent en plus 2 minutes de bandes-annonces).
- > Afin de laisser le temps nécessaire aux régies des 24 antennes de charger les conducteurs et habillages des soirées électorales, la partie nationale du 19/20 ne sera pas portée par une rédaction du réseau.
- > C'est FTR qui portera les 8 minutes de l'offre nationale.

04

Les soirées électorales



Soirée électorale du 30 juin 2024

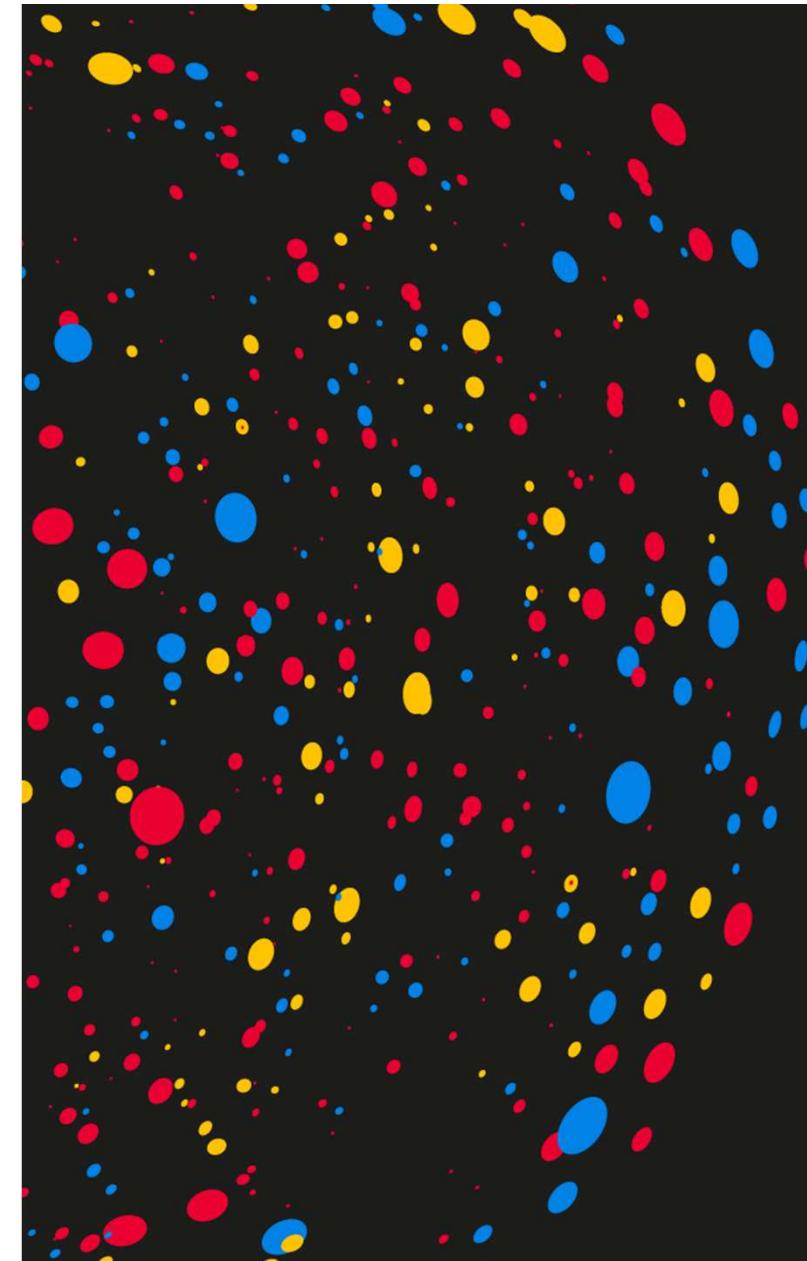
- > Soirée de 19H53 à 23h diffusée par chacune des 24 antennes.
- > Les antennes qui le souhaitent (parce qu'elles auront les résultats définitifs pour toutes leurs circonscriptions) pourront arrêter à 22H30. Un travail est en cours avec la direction des Sports pour fabriquer un programme de 30 minutes.
- > FTR réalisera un journal des législatives de 20H55 à 21H10 et de 21H55 à 22H10. Les antennes régionales se raccrocheront à ces journaux. Il s'agira d'un résumé des résultats nationaux et des déclarations des grands leaders politiques.
- > Ces 2 temps de 15 minutes chaque fois permettront aux rédactions régionales de faire le point avant de reprendre les 2^e et 3^e parties de leur soirée.

Soirée électorale du 7 juillet 2024

- > Soirée de 19H53 à 22h30 diffusée par chacune des 24 antennes.
- > Les antennes qui le souhaitent (parce qu'elles n'auront les résultats définitifs pour toutes leurs circonscriptions) pourront prolonger jusqu'à 23H. Elles décrocheront alors et ne diffuseront pas le programme prévu pour l'ensemble du réseau.
- > FTR réalisera un journal des législatives de 20H55 à 21H10 et de 21H55 à 22H10. Les antennes régionales se raccrocheront à ces journaux. FTR proposera un résumé des résultats nationaux et les déclarations des grands leaders politiques.
- > Ces 2 temps, de 15 minutes chaque fois, permettront aux rédactions régionales de faire le point avant de reprendre les 2^e et 3^e parties de leur soirée.

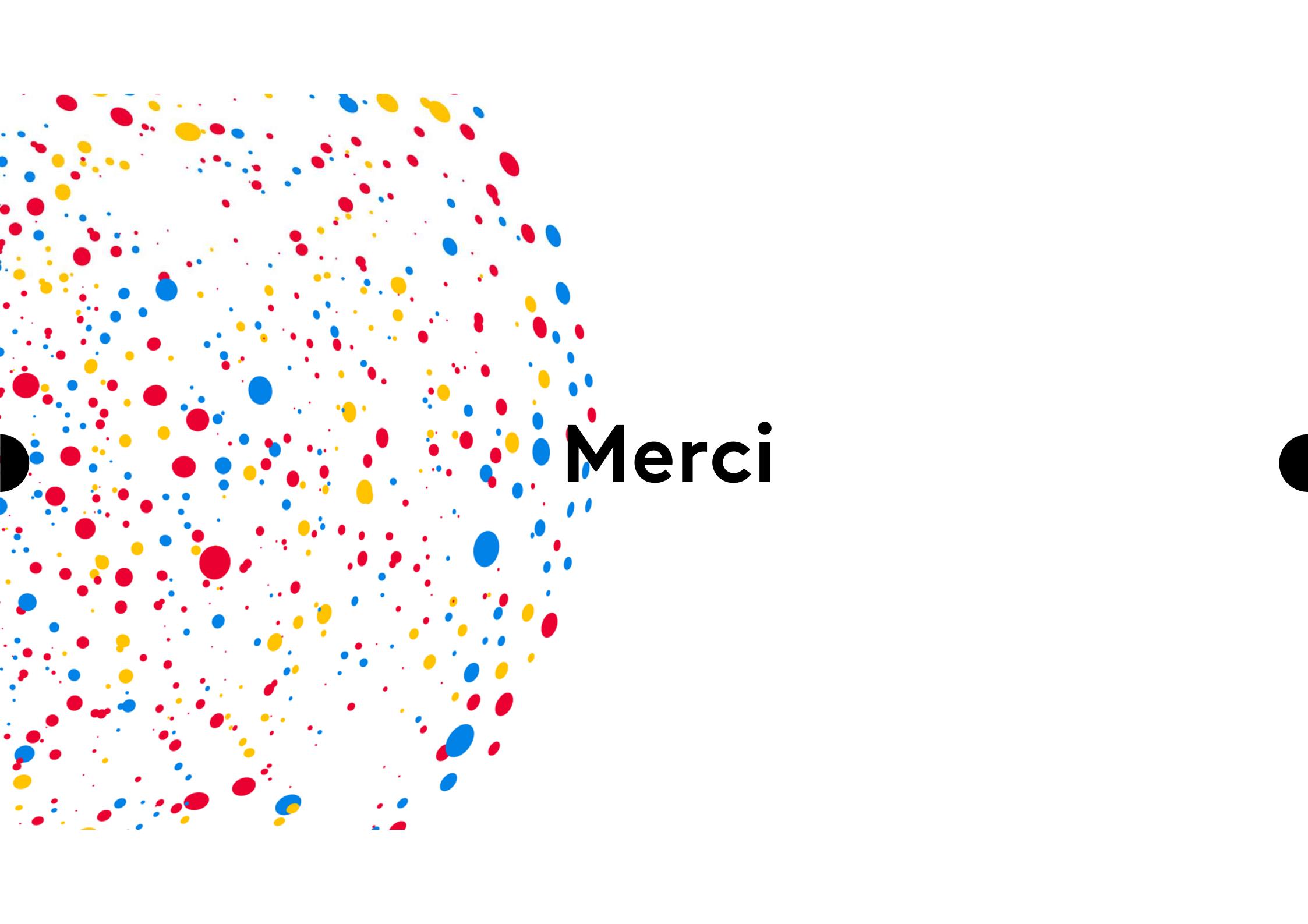
05

Les lendemains de scrutin



Les éditions spéciales du 12/13

- > Il semble impossible de diffuser un produit décalé de l'actualité de 12H à 12H15 comme le Journal des Solutions et, compte-tenu de sa mobilisation la veille, FTR n'aura pas les moyens de réaliser un journal des législatives.
- > Les antennes régionales diffuseront donc une édition spéciale de 12H à 12H40 les 1^{er} et 8 juillet.
- > Afin de les aider, la rédaction nationale mettra à disposition 11 minutes de sujets. Tous ces sujets ne seront pas obligatoires mais seront à la main des régions.



Merci